

## **APPEL DE PROJETS EN CULTURE ET PATRIMOINE À LA MRC DE KAMOURASKA**

**Saint-Pascal, le 13 avril 2018-** La MRC de Kamouraska reconduit trois programmes de subvention en culture et patrimoine visant les organismes à but non lucratif (OBNL), les municipalités, les fabriques et les artistes et artisans qui collaborent avec un des partenaires précédents. Ces appels de projets représentent un budget total de 26 000\$. La date limite pour présenter une demande est le 16 mai, sauf pour le patrimoine religieux où le dépôt peut se faire en tout temps.

Trois types de projets sont admissibles au programme d'aide financière. Tout d'abord, une enveloppe totale de 22 000 \$ est disponible pour la catégorie des projets innovants, composée de deux volets. Le premier pour les Journées de la Culture, dont le thème cette année est « Les mots » et dont l'objectif est de créer une offre distinctive qui reflète le caractère de la région. L'aide est de 750 \$ maximum par projet. Quant au deuxième volet, il est créé pour le développement culturel et l'animation du milieu et pour favoriser une offre culturelle variée et accessible grâce à des projets structurants. Un montant maximal de 4 000 \$ par projet est accordé.

Quant à la troisième aide financière, un montant de 4 000 \$ est octroyé pour l'aide au démarrage de projets en patrimoine religieux, pour l'ajout d'usage et les projets pilotes. Un montant maximal de 2 000 \$ par projet est accordé.

*« La MRC est heureuse de contribuer au développement culturel du milieu notamment grâce à ces aides financières. J'invite toutes les personnes ou regroupements intéressés et admissibles à déposer un projet. », de mentionner le préfet élu, M. Yvon Soucy.*

La description des programmes ainsi que les formulaires d'inscription sont disponibles au [www.mrckamouraska.com](http://www.mrckamouraska.com), dans la partie « Documentation » ou en communiquant avec Mme Jeanne Maguire au 418 492-1660 poste 242 ou [jmaguire@mrckamouraska.com](mailto:jmaguire@mrckamouraska.com).

Une partie de ces programmes est financée par l'Entente de développement culturel 2018-2019-2020, rendue possible grâce à la MRC de Kamouraska et au Ministère de la Culture et des Communications.

-30-

### **Sources :**

#### **Relations de presse:**

Annie Lavoie  
Conseillère en communication et marketing  
Service de communications régionales et d'attractivité  
Promotion Kamouraska  
418-492-1660, poste 253  
[communication@promotionkamouraska.com](mailto:communication@promotionkamouraska.com)

#### **Information :**

Jeanne Maguire  
Agente de développement culturel  
MRC de Kamouraska  
418-492-1660, poste 242  
[jmaguire@mrckamouraska.com](mailto:jmaguire@mrckamouraska.com)